Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212903017-20260303-20260010-DE

Mairie de
TREZILIDE 29440

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 07
Votants : 07

L'an deux mille vingt six
Le 3 mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie GILET, Maire.

Date de convocation : 20 février 2026

Etaient présents :

MM. Eric BERTHEVAS, Sylviane BLOUET, Almeno MARTINS, Karine LE ROUX, Loïc GRALL, Nathalie TREVIEN

Absente : Madame Lydie CARIOU
Absentes excusées : Agnès CARVAL, Stéphanie FRANCHETEAU

Monsieur Alméno MARTINS a été élu secrétaire.

OBJET

Aménagement route de Leslouch – « Fonds Départemental de Sécurité Routière »

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de la possibilité de faire une demande de subvention au titre « Fonds départemental de sécurité Routière » pour l'aménagement de sécurité au niveau de la route de Leslouch.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE**

Monsieur le Maire à faire une demande de subvention au « Fonds Départemental de Sécurité Routière » pour les travaux Route de Leslouch.

Le Maire

MAIRIE DE TREZILIDE (Finistère)

Yves-Marie GILET